

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

2022-18 LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC « ASSISTANCE AU RECRUTEMENT »

L'an deux mille vingt et deux, le jeudi quinze septembre, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 7

**Délégués présents : 5
Votants : 5**

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Délégués absents :

Monsieur Frédéric DUNET, 1^{er} Vice-Président (absent excusé)

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président (absent excusé)

Affichage le 15 septembre 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le SYDELA (Territoire d'énergie Loire-Atlantique), par le biais de son service ressources humaines, traite entre 20 et 30 procédures de recrutement par an,

Considérant qu'à l'heure actuelle, pour mener lesdites procédures, le SYDELA se fait, parfois, assister d'un cabinet de recrutement, ce que soit pour confirmer ou infirmer une candidature à un poste, ou pour sourcer des candidats potentiels à un poste ouvert,

Considérant qu'après computation des dépenses sur l'année 2021 et 2022, il a été soulevé que le SYDELA approchait des seuils imposant une publicité et une mise en concurrence, tel que disposés par le Code de la Commande publique,

Considérant qu'il est donc nécessaire de mettre en place un marché public d'assistance à recrutement, passé avec publicité et mise en concurrence,

Considérant qu'il est proposé de contractualiser ledit marché public, selon les caractéristiques ci-après décrites :

- **Marché public de services**
- **Montant estimatif < 210 000 € HT**
- **Multi-attributaires : 2 titulaires par lot**
- **Passé selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation**
- **Durée : 12 mois (renouvelable 1 fois 1 an)**
- **2 lots**
 - *Lot n°1 : Evaluation des candidats sélectionnés par le TE44*
 - *Lot n°2 : Sourcing et présentation de candidats devant un jury de recrutement*
- **Remise des offres envisagée mi octobre 2022**
- **Critères d'attribution du marché :**
 - **Critère technique : 60%**
 - *Adéquation des moyens humains et organisationnels mis en œuvre pour assurer l'exécution de la prestation*
 - *Pertinence des moyens mis en œuvre pour assurer le suivi de dossier avec TE44*
 - *Pertinence de la méthodologie applicable au processus d'assistance au recrutement*
 - *Pertinence des solutions et actions mises en œuvre pour lutter contre les discriminations à l'embauche*
 - *Qualité du rapport type de recherche pour des prestations de recrutement*
 - **Critère prix : 40%**
 - *Montant estimatif de l'offre /30%*
 - *Pourcentage d'abattement proposé en cas de multiplicité d'agents recherchés pour une même fiche de poste /10%*

Le Bureau décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le lancement du marché public « Assistance au recrutement », dans le respect des caractéristiques présentées, par le biais d'une procédure adaptée ouverte, sous réserve des crédits inscrits au budget principal pour 2022,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à sa passation et à son exécution, comprenant notamment la signature des pièces contractuelles du marché public pour notification.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

